

ENTRETIENS EUROPEENS
VENDREDI 10 MARS 2023
9h00 à 17h30



en partenariat avec



RGPD

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR
LA PROTECTION DES DONNÉES

5 ans après : Clés de compréhension

En présentiel (places limitées)

ou

en distanciel (places illimitées)

Lieu

Ordre des avocats du Barreau de Lyon

176 rue de Créqui

69484 Lyon cedex 03

8h30 Accueil

9h-9h15

Ouverture

Propos introductifs



Marie-Josèphe Laurent, Bâtonnière de Lyon



Serge Deygas, ancien Bâtonnier de Lyon, membre de la Conférence des Bâtonniers



Laurent Pettiti, Président de la Délégation des Barreaux de France

9h15-12h15

ATELIER 1 en plénière

Les enjeux du RGPD pour les avocats

Débats

Protection des droits fondamentaux

Débats

Quelles perspectives pour le RGPD après 5 ans ?



Paul Hebert, Directeur adjoint à la direction de la Conformité de la CNIL

Présentation des grands axes du RGPD



Christiane Féral-Schuhl, Avocate au Barreau de Paris, ancienne Présidente du CNB, ancienne Bâtonnière du Barreau de Paris



Stéphane Boonen, Avocat au Barreau de Bruxelles, Administrateur de l'Ordre des avocats francophones et germanophone de Belgique en charge de la commission R.G.P.D, ancien Bâtonnier de l'Ordre francophone des avocats du Barreau de Bruxelles

Les droits des personnes



Natacha Bialek Djeghdali, Avocate au Barreau de Lyon



Nathalie Speltz, Avocate au Barreau de Lyon

La protection du secret professionnel dans l'application du RGPD



Valérie Hayek, Avocate au Barreau de Paris

12h15-13h15 Pause déjeuner sur place

13h15-14h30

ATELIER 2 en plénière

La réparation des préjudices subis du fait de violations du droit à la protection des données à caractère personnel

Débats

Les voies de recours en cas de violation du RGPD



Ludovic Pailler, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3

Mise en perspective du cadre du Conseil de l'Europe en matière de protection des données à caractère personnel



Peter Kimpian, Unité de Protection des données du Conseil de l'Europe

14h30-15h45

ATELIER 3 en plénière

Flux transfrontaliers de données dans l'UE et hors UE

Traitements transfrontaliers de données



Olivier Matter, Chef d'équipe coopération internationale au sein du Contrôleur européen de la protection des données

Transferts de données hors de l'Union européenne



Bruno Gencarelli, Chef d'Unité Flux internationaux de données et protection (DG JUST), Commission européenne (*en distanciel*)

Débats

15h45 Ateliers pratiques (au choix - durée 45 minutes)

Bonnes pratiques pour la mise en conformité d'une structure ou d'un site internet



Jérôme Deroulez, Avocat aux Barreaux de Paris et Bruxelles

Comment transférer les données à caractère personnel en dehors de l'UE ?



Gaëtan Bourdais, Avocat au Barreau de Lyon

Sécuriser les données à caractère personnel d'une structure



Valérie Hayek, Avocate au Barreau de Paris

Comment devenir avocat DPO ? (rôle, missions, certification, etc.)



Gérald Sadde, Avocat au Barreau de Lyon

16h35 Restitution des ateliers en plénière

16h55-17h30

Perspectives et Conclusion

Quels défis en matière de protection des données à caractère personnel dans le futur ?



Michel Benichou, ancien Bâtonnier de Grenoble, ancien Président de la Conférence des Bâtonniers, ancien Président du CNB, ancien Président du CCBE

Bulletin d'inscription

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

Cabinet / Organisme.....

Barreau.....

Adresse.....

Téléphone.....

Télécopie.....

E-mail.....

Numéro de TVA figurant sur votre déclaration fiscale (**impératif**)

Assujetti à la TVA en tant que personne physique :
Numéro de TVA en cette qualité

BE _ _ _ _ _ (10 chiffres)

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Assujetti à la TVA en tant que personne morale :
Numéro de TVA en cette qualité

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Non Assujetti à la TVA

Objectifs pédagogiques :

Formation associant aspects théoriques et pratiques (exemples : échanges...)

Inscription pour les avocats :

Formation complète : 250 € TTC**

Inscription pour les avocats - de 3 ans :

Formation complète : 160 € TTC**

Pour s'inscrire : cliquer [ICI](#)

Inscription pour les élèves-avocats :

Formation gratuite

Nos formations bénéficient d'une prise en charge par le FIFPL (pour de plus amples informations nous contacter)

Inscription sur notre site www.dbfbruxelles.eu ou par envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77 ou par courrier à : Délégation des Barreaux de France, 1 Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles.

Modalité de paiement : par virement bancaire (nous contacter) ou par paiement en ligne sur notre site www.dbfbruxelles.eu

*Cette date est indicative. La Délégation des Barreaux de France se réserve le droit de la modifier.

**30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48 h avant la date de la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.

Les Entretiens européens donnent droit à :

7 heures de formation pour les avocats français et 7,5 points de formation pour les avocats.be



Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, 1 - B-1040 Bruxelles
Tél : +32 (0)2 230 83 31 - Fax : +32 (0)2 230 62 77
valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu - www.dbfbruxelles.eu

**7h
de
formation
validées !**